

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Roche aux Fées Communauté est titulaire de la compétence **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)**.

Elle a fait le choix de pas l'exercer directement et de la confier à des **syndicats constitués spécialement pour mener des actions de terrain** sur :

- la restauration de cours d'eau,
- l'accompagnement aux changements de pratiques agricoles,
- l'accompagnement des communes,
- l'information et l'éducation à l'environnement
- et le suivi qualité de l'eau.

Pour toutes questions sur la qualité de l'eau, prenez contact

Syndicat Mixte du Bassin Versant du Semnon :	4 rue Clément Ader 35150 Janzé Tél. : 02 99 47 85 72 / 09 60 50 00 84
www.semnon.fr bv [dot] semnon [at] gmail [dot] com	
Syndicat du Bassin Versant de la Seiche :	Chemin des bosquets L'Orangerie 35 410 CHÂTEAUGIRON Tél : 02-99-00-76-41
www.syndicatdelaseiche.fr bvseiche [at] orange [dot] fr	
Syndicat du Bassin Versant de l'Oudon :	4, rue de la Roirie 49500 SEGRE-EN-ANJOU BLEU Tél : 02 41 92 52 84
www.bvoudon.fr contact [at] bvoudon [dot] fr	